

LA MAIRIE VOUS PROPOSE :

Nettoyons la nature à Masnières

La commune de Masnières organise une matinée « Nettoyons la nature » :



Samedi 07 mars 2026

De 09h00 à 12h00

Rendez-vous : Espace Marie Curie, rue Lain



Habitants, familles et bénévoles sont invités à participer à cette action citoyenne pour préserver notre environnement.



Matériel fourni – Merci de venir avec votre gilet jaune et une tenue adaptée.

Ensemble, agissons pour une commune plus propre !

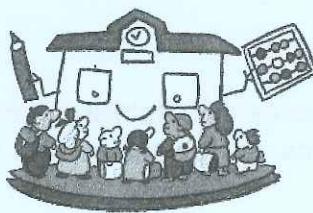
COMMEMORATION :

Cérémonie du 19 mars

Rassemblement à 18H00 du conseil municipal, des associations et de la population et départ Place de la Mairie, dépôt de gerbes à la stèle des Anciens d'AFN.

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Inscriptions à l'école maternelle Elsa Triolet



Chers parents,

Les inscriptions à l'école maternelle Elsa Triolet se feront en mai 2026. Sont concernés les enfants nés en 2024 ainsi que ceux nés en 2023 qui ne se sont pas faits inscrire l'an dernier. Sont également concernés les enfants arrivant sur Masnières suite à un déménagement.

Les dossiers sont à retirer en mairie **du mardi 07 au vendredi 24 avril 2026.**

Lors de votre inscription, n'oubliez pas de vous inscrire à l'un des rendez-vous proposés pour ramener les papiers et finaliser l'inscription. Lors du rendez-vous, il est important de venir avec votre enfant.

Merci de veiller à ce que votre dossier soit complet. Tout dossier incomplet ne peut être pris en compte.

N.B Les parents des enfants nés en 2023 qui ont ramené un dossier complet à l'école en mai 2025 et qui sont sur liste d'attente n'ont pas à venir chercher un nouveau dossier d'inscription. Le dossier et les papiers de l'année dernière restent valables. Si des papiers manquaient au dossier, merci de me les faire parvenir rapidement.

La Directrice, Mlle CARON

Solidarité alimentaire

62,5 kilos de denrées alimentaires ont été déposés en mairie lors de la collecte du 13 décembre 2025. Madame Sandrine BRUYERE, Adjointe aux Affaires Sociales, et la municipalité tiennent à remercier les donateurs pour leur générosité et leur soutien envers les plus démunis.

Téléthon 2025

L'AFM Téléthon nous informe que dans le cadre du week-end de mobilisation organisé les 05, 06 et 07 décembre 2025, **6496,29 euros ont été récoltés**. Merci à tous les donateurs d'avoir participé à cette édition 2025 !

INFOS PRATIQUES :

ECOLE HOSTETTER : installation d'un défibrillateur extérieur

Un nouveau défibrillateur a été installé dans la commune. Celui-ci se trouve sur le mur de la cantine de l'école, face au City Stade.



RAPPEL : Rue des Dîmeurs en sens unique

Nous vous rappelons qu'en raison des travaux de la salle Maurice Vérin, la rue des Dîmeurs est à sens unique de la route Nationale jusqu'à l'intersection avec la rue du 1^{er} mai, dans cette même direction. Afin de garantir la sécurité de tous, piétons et automobilistes, merci d'être vigilants !

RAPPEL : changement de lieu pour le bureau de vote n°1

Comme indiqué dans le Flash Infos « spécial élections municipales », le bureau de vote n°1 est déplacé à la **cantine de l'école Hostetter rue des Dîmeurs** en raison des travaux de la salle Maurice Vérin.

Civisme

Nous vous signalons qu'il est obligatoire et nécessaire pour la salubrité publique de ramasser les déjections des animaux sur le domaine public. **Selon l'article 531-2 du Code Pénal**, cette infraction est passible d'une contravention de 35 euros.



École sans tabac

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer aux abords des établissements scolaires. Cette mesure a pour but de protéger vos enfants en luttant contre le tabagisme passif.

Toute infraction est susceptible d'être sanctionnée par une contravention (amende forfaitaire de 135€) par les forces de l'ordre.

MAIRIE : nouveaux horaires d'ouverture le jeudi après-midi

Dorénavant, le jeudi après-midi, la mairie sera ouverte **de 15h00 à 17h30**. Pas de changement pour le reste de la semaine.

Le Maire



Francis NOBLECOURT